

LA CFDT CHEMINOTS A ÉTÉ REÇUE EN AUDIENCE LE 29 JUILLET 2026 AFIN D'ÉCHANGER SUR L'ADAPTATION DE LA TENUE DES AGENTS DE LA SÛRETÉ FERROVIAIRE AUX FORTES CHALEURS.



EXPLICATIONS

Le constat est que la tenue actuelle retient fortement la chaleur et la transpiration, générant un inconfort important pour les agents. La CFDT Cheminots demande donc l'ouverture d'une étude sur une tenue estivale plus adaptée, avec des textiles plus respirants permettant une meilleure évacuation de la transpiration, ainsi qu'une expérimentation sérieuse sur le terrain.

1/ ÉTAT DES LIEUX DES RÉFLEXIONS ET EXPÉRIMENTATIONS DÉJÀ ENGAGÉES.

DEMANDE / POINT CFDT :

Faire un état des lieux des réflexions et des éventuelles expérimentations concernant l'adaptation des tenues aux fortes chaleurs.

RÉPONSE DE LA DIRECTION :

La direction rappelle que la dotation actuelle prévoit déjà des polos manches courtes, des pantalons d'intervention été ainsi qu'un gilet de soutien lombaire avec insert respirant. Elle reconnaît néanmoins que les épisodes de fortes chaleurs deviennent plus fréquents et plus intenses et qu'une évolution des équipements est nécessaire.

Une expérimentation a déjà été menée en 2024 à Marseille, auprès de 50 agents, avec des polos provenant des fournisseurs Balsan et Sioen. Les tests se sont révélés non concluants.

Les principaux problèmes rencontrés étaient :

- une fragilité importante des tissus
- une usure rapide au contact des velcros du gilet de soutien lombaire
- une résistance mécanique insuffisante
- une mauvaise évacuation de la transpiration
- une sensation persistante de vêtement mouillé et collant
- des odeurs importantes après le port
- aucun réel gain thermique constaté par rapport au polo actuellement utilisé.

La possibilité d'utiliser des bermudas ou pantacourts, ainsi que des chaussures plus légères, a également été étudiée. La direction estime toutefois que ces solutions présentent des risques supplémentaires de blessures et de protection des chevilles.



2/ PROJETS EN COURS ET CALENDRIER DES FUTURS ÉQUIPEMENTS

DEMANDE / POINT CFDT :

Connaître les projets en cours, leur calendrier de déploiement et les critères retenus pour choisir les futurs équipements.

RÉPONSE DE LA DIRECTION :

La direction indique être actuellement à la recherche de nouvelles solutions. Deux gilets rafraîchissants ont notamment été commandés. Ils doivent être portés comme sous-couche sous le gilet de soutien lombaire après avoir été placés au frais pendant plusieurs heures. Leur réception était attendue avant la mise en place d'un test prévu vers septembre. Le fournisseur Armor Lux doit également être sollicité afin de tester :

- des polos d'été avec un tissage différent
- des polos équipés d'aérateurs
- des pantalons équipés d'aérateurs

Des comparaisons seront également réalisées avec d'autres professionnels utilisant des équipements estivaux, notamment les contrôleurs et le GPSR, qui doit expérimenter le gilet Air Vest.

3/ EXPÉRIMENTATION D'UNE VÉRITABLE TENUE TECHNIQUE AVANT L'ÉTÉ 2027

DEMANDE / POINT CFDT :

Mettre en œuvre une expérimentation sérieuse d'une tenue technique adaptée aux fortes chaleurs sur plusieurs sites représentatifs de la Sûreté Ferroviaire, avec un lancement avant l'été 2027.

RÉPONSE DE LA DIRECTION :

La direction confirme que les expérimentations sont réalisées avec des agents opérationnels, comme cela avait déjà été le cas lors des tests de Marseille en 2024. Cependant, aucun calendrier précis n'est encore arrêté. La Direction explique que ces travaux sont également liés aux réflexions menées au niveau du Groupe. À ce stade, la demande d'une expérimentation concrète avant l'été 2027 n'est donc pas encore formellement garantie.

4/ ASSOCIATION DE LA CSSCT ET DES AGENTS À L'EXPÉRIMENTATION

DEMANDE / POINT CFDT :

Associer la CSSCT et les agents concernés à l'évaluation des futures expérimentations afin d'obtenir des retours objectifs sur :

- le confort
- la respirabilité
- la résistance des tissus
- l'adéquation des équipements avec les missions opérationnelles.

RÉPONSE DE LA DIRECTION :

La direction indique qu'une CSSCT extraordinaire consacrée spécifiquement à la tenue et à ses évolutions pourrait être organisée en avril ou mai 2027. Cette réunion dépendra toutefois de l'avancée des travaux et des retours obtenus auprès des fournisseurs. Il s'agit donc d'une possibilité envisagée, mais pas encore d'un engagement définitif.

5/ MISE EN PLACE D'UN VÉRITABLE CALENDRIER DE TRAVAIL

DEMANDE / POINT CFDT :

Définir un calendrier permettant d'aboutir rapidement à des solutions concrètes avant les prochaines périodes de fortes chaleurs.

RÉPONSE DE LA DIRECTION :

La Direction affirme rechercher constamment des solutions permettant aux agents d'exercer dans de meilleures conditions d'équipement. Elle indique également qu'un plan Groupe canicule doit être élaboré à la suite de la table ronde consacrée aux fortes chaleurs.

Ce plan devrait prévoir une gradation des mesures à appliquer en fonction des niveaux d'alerte météorologique, notamment lors des vigilances : orange / rouge

Concernant spécifiquement la Sûreté Ferroviaire :

le calendrier des tests sera défini après le retour d'Armor Lux et la fin des congés estivaux. Une expérimentation pourrait être envisagée en 2027, sous réserve d'une réponse positive du fournisseur. La période privilégiée pour cette expérimentation serait mai/juin 2027.

CONCLUSION DE L'AUDIENCE CFDT

Cette audience a permis d'obtenir la confirmation que la Direction reconnaît la nécessité de faire évoluer les tenues face aux épisodes de fortes chaleurs.

Des premières expérimentations ont déjà été réalisées, mais elles se sont révélées insatisfaisantes, notamment en raison de la fragilité des tissus et de l'absence de véritable amélioration concernant la chaleur et la transpiration.

La direction annonce plusieurs pistes de travail pour les mois à venir :

- Test de gilets rafraîchissants
- Recherche de nouveaux textiles et équipements ventilés
- Sollicitation d'Armor Lux
- Benchmarks auprès d'autres métiers et entreprises de sécurité
- Possibilité d'une présentation de prototypes en janvier 2027
- Possible CSSCT extraordinaire en avril/mai 2027
- Une expérimentation potentiellement menée en mai/juin 2027

POINT DE VIGILANCE CFDT

À ce stade, de nombreuses réponses restent conditionnelles : « pourra », « sous réserve », « pourra être envisagé ».

La CFDT devra donc rester particulièrement vigilante afin que les engagements annoncés se traduisent réellement par des expérimentations concrètes et des améliorations rapides pour les agents, avant que les prochaines périodes de fortes chaleurs ne viennent une nouvelle fois dégrader leurs conditions de travail.

